

# FICHE TECHNIQUE

## THEATRE DE POCHE

Centre d'Art de la Ville de Nouméa



Centre d'Art de la ville de Nouméa  
6 boulevard Extérieur, Faubourg Blanchot, 98800 Nouméa  
[www.centredart.noumea.nc](http://www.centredart.noumea.nc)  
(687) 25 07 50

## EQUIPE TECHNIQUE PERMANENTE

### Jules NGAIOHNI

Régisseur son et lumières : [jules.ngaiohni@ville-noumea.nc](mailto:jules.ngaiohni@ville-noumea.nc) - (687) 84 99 09

### Jean-Baptiste DIALLA

Régisseur son et lumières : [jean-baptiste.dialla@ville-noumea.nc](mailto:jean-baptiste.dialla@ville-noumea.nc)

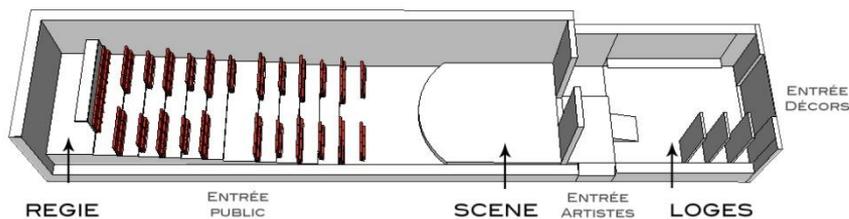
## HORAIRES-ACCUEIL

Les horaires de l'accueil du centre d'Art sont :

- Lundi : fermeture au public / ouverture aux artistes résidents et faisant partie de la programmation
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 – 16h30

## ACCES

- L'accueil physique se fait au 6 boulevard extérieur, Faubourg Blanchot, 98 800 NOUMEA
- L'entrée des décors dans le théâtre se fait rue de Metz



## DIMENSION DE LA SCENE

Scène intérieure

Ouverture : 5m

Profondeur : 6.2m

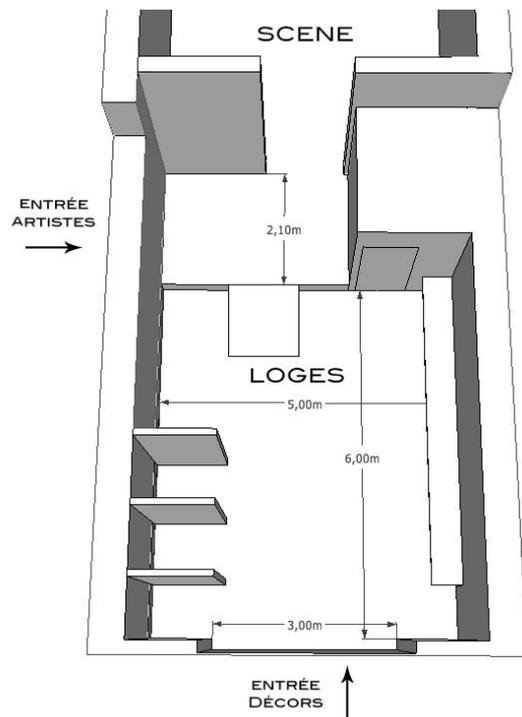
Hauteur sous grill : 3m60

## SALLE

Capacité assise : 100 places

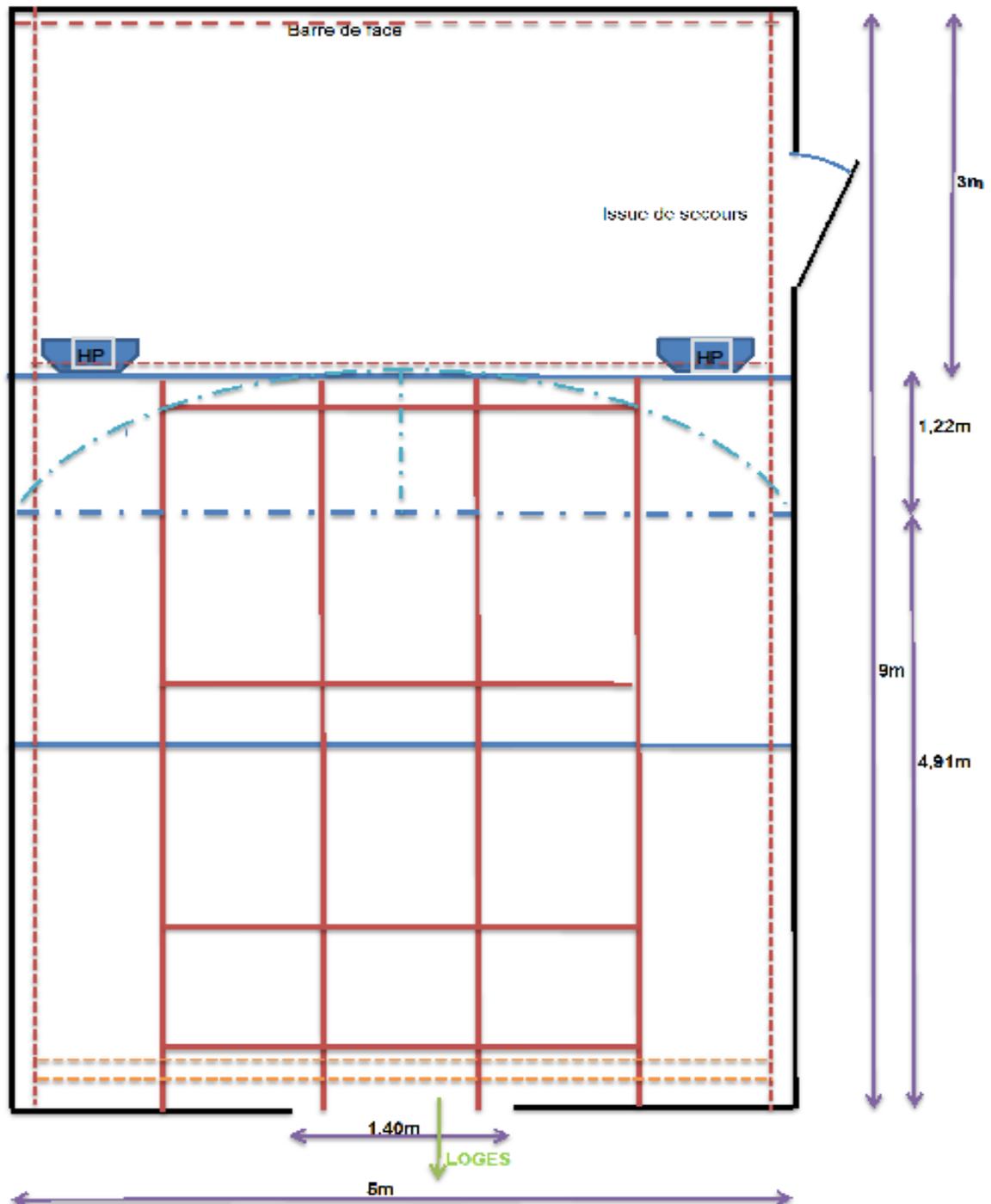
Capacité scène et loges : 15 personnes

Capacité régie : 3 personnes



Afin de vous fournir une prestation optimale, un certain délai est nécessaire pour étudier, organiser et constituer éventuellement une équipe technique spécifique. **Cette fiche doit donc être retournée complétée au régisseur principal au plus tard 15 jours avant l'évènement.**

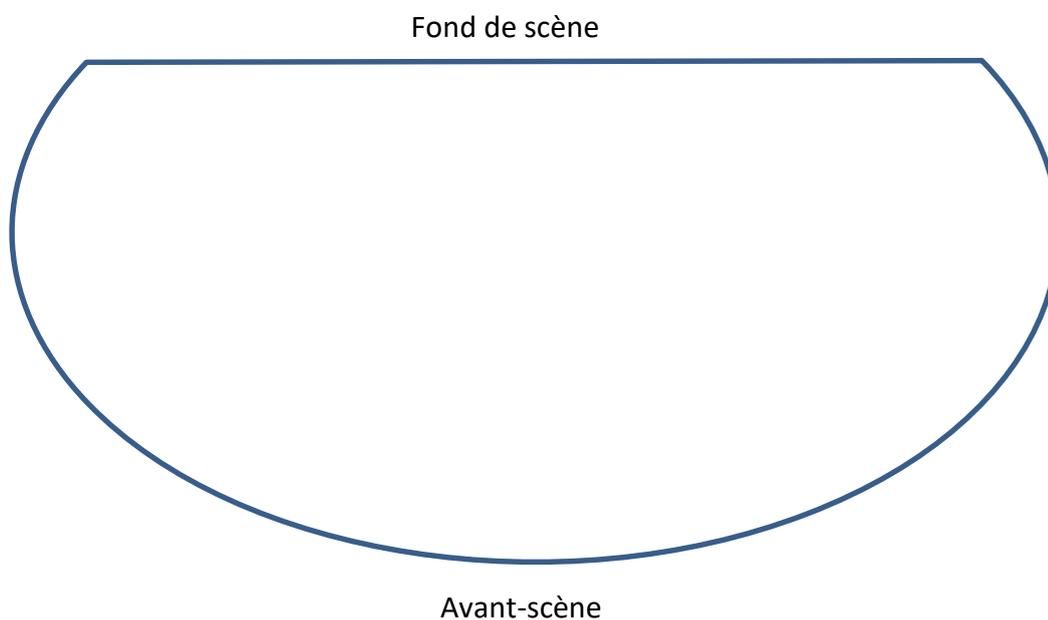
## Plan grill - Théâtre de poche



-  Grill. Hauteur 3,60m
-  Barres de fond de scène mobiles. Hauteur 2,68m
-  Barres latérales. Hauteur 2,68m
-  Cloison en bois. Hauteur 2,68m
-  Proscenium mobile

<b>Nom du groupe / compagnie / collectif / etc.</b>	
<b>Contact et coordonnées</b>	
<b>Date de programmation</b>	
<b>Genre artistique</b>	
<b>Durée du spectacle</b>	
<b>Nombre d'artistes</b>	
<b>Description</b> <b>Artiste / matériel technique</b> (Ex : Chanteur / micro)	- - - - - -

**Implantation scénique (à dessiner) :**



<b>Matériel / configuration particulière</b>	
<b>Matériel personnel</b> <i>(Tout équipement complémentaire pourra être installé sur entente préalable avec le régisseur principal. Ce matériel ne relevant pas de la responsabilité du centre d'Art)</i>	
<b>Éclairage spécifique :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Scène</li>          <li>- Public</li></ul>	
<b>Demandes particulières</b>	

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### **Fiche technique**

La fiche technique devra être retournée remplie au régisseur 15 jours avant la date de représentation dernier délai. Sans quoi, l'équipe technique se réserve le droit d'annuler l'événement.

Aucune modification de dernière minute ne sera admise sans consultation préalable avec le régisseur en charge du spectacle.

Enfin, tout équipement complémentaire devra être apporté en accord avec le régisseur, sans relever pour autant de la responsabilité du centre d'Art.

### **Rendez-vous**

La fiche technique devra être remise en main propre lors d'un rendez-vous avec le régisseur afin d'évaluer la faisabilité du montage scénique. Un rendez-vous pour les réglages son/lumière vous sera alors proposé par le régisseur que vous aurez le devoir de confirmer et de respecter.

### **Arrivée**

A votre arrivée sur site pour votre résidence, veuillez-vous manifester à l'accueil.

L'un des deux régisseurs, vous accueillera sur rendez-vous. Tout ce qui concerne la technique sur site relève de sa responsabilité, son autorisation est absolument nécessaire pour accéder aux espaces et matériel technique.

### **Répétitions**

Tout artiste programmé sur la scène du théâtre de Poche doit procéder aux filages du spectacle avec l'équipe technique du centre d'Art, à l'heure indiquée par le régisseur. Un planning des répétitions et filages techniques sera posé quinze jours avant le spectacle en concertation avec le régisseur. Nous rappelons également que les rendez-vous filages ne sont pas des moments de répétition mais bien des moments de réglages techniques.

**N.B :** Sans filages préalables, il ne sera pas possible à l'artiste de se produire sur scène.

### **Loges**

L'accès aux loges et à la scène est exclusivement réservé aux artistes ; les proches, amis, enfants ne sont pas admis dans ces espaces réservés.

Nous vous demandons également de prendre soin du matériel appartenant aux artistes en répétition au Théâtre de poche, potentiellement entreposé dans les loges.

### **Captation**

Toute captation d'images ou de son de l'événement devra être communiquée au moins 5 jours avant l'événement afin d'adapter les réglages scéniques.

### **Feu**

Toute utilisation de feu, explosif, feu d'artifice est absolument interdite au sein du centre d'Art.

### **Vie du lieu**

Veuillez prendre note que de nombreuses activités ont lieu au sein du centre d'Art tout au long de l'année et nous vous demandons de respecter, autant que possible, le travail des résidents et du public (activité, ateliers, répétitions, etc).

**Toutes ces dispositions sont nécessaires à prendre en compte afin d'avoir une représentation de qualité. Le centre d'Art de la ville de Nouméa est très heureux de vous accueillir sur sa scène du théâtre de Poche, nous restons bien évidemment disponibles pour toute information complémentaire.**